



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Absences-des-fonctionnaires-comment-malinformer-sur-des-rapports>

Absences des fonctionnaires : comment malinformer sur des rapports

- L'information - Société - Les retraites, la sécu -



Date de mise en ligne : mardi 24 décembre 2013

Description :

... auxquels des articles font dire à la fois plus et moins que ce qu'ils disent.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Les 9 et 10 décembre, *Les Échos* présentait (à sa façon) les résultats de deux études menées par un assureur privé (Sofaxis) sur les arrêts maladie, accidents de travail et maladies professionnelles dans la fonction publique territoriale et hospitalière [1]. L'occasion pour certains médias coutumiers du fait de s'acharner sur les fonctionnaires. Bref aperçu de la façon dont ils ont utilisé et instrumentalisé ces études pour les faire coïncider avec leur obsessions éditoriales et politiques.

Dans deux articles successifs, [« Collectivités, hôpitaux : l'absentéisme a fortement reculé »](#), [« Hôpitaux, collectivités locales : le jour de carence a fait chuter l'absentéisme »](#), le quotidien des affaires sous-entendait que les fonctionnaires étaient des tire-au-flanc et escroquaient l'assurance maladie jusqu'à ce que le gouvernement Fillon les mette en face de leurs responsabilités (financières) en leur imposant en 2012 un jour de carence en cas d'arrêt maladie. Ces articles permettaient aussi opportunément au quotidien de Bernard Arnault de dénoncer la décision du gouvernement de supprimer ce jour de carence en 2014.

Les « révélations » des *Échos* étaient aussi du pain béni pour les médias qui ont fait de la chasse au fonctionnaire leur fonds de commerce, comme *Le Figaro* ([« Hôpital : le jour de carence a fait chuter l'absentéisme de 40 % »](#)), BFM-TV ([« Les fonctionnaires moins absents avec un jour de carence »](#)), RTL ([« Fonctionnaires : le jour de carence aurait largement fait baisser l'absentéisme »](#)), *Le Parisien* ([« Première baisse depuis 6 ans du nombre d'arrêts maladie des fonctionnaires »](#)), ou *Le Point* ([« Fonction publique : l'absentéisme en chute libre depuis l'instauration du jour de carence »](#)).

La ligne éditoriale (et politique) de tous ces médias (privés) qui martèlent à longueur d'année que la fonction publique est une charge insupportable pour la nation peut paraître d'une affligeante pauvreté. Certes, les commentaires sont libres... pour peu qu'ils restent cantonnés dans les espaces réservés à l'expression des opinions des éditorialistes et autres experts. Mais les articles mentionnés se présentent comme des articles d'information. Or les informations qu'ils livrent sont déformées et des informations importantes sont négligées.

Informations déformées

En l'occurrence, les médias qui ont donné le plus d'écho aux études de Sofaxis leur ont fait dire... ce qu'ils voulaient bien y lire ! Alors que les titres cités prétendent révéler une baisse de l'absentéisme en général, les études ne constatent en fait qu'une baisse du nombre d'un type particulier et anecdotique d'arrêts maladie, ceux de très courte durée (une journée, et dans une moindre mesure deux et trois jours).

Les journalistes confondent donc - volontairement ? - nombre d'arrêts maladie de un à trois jours et absentéisme. Manque de chance, ce qui contribue au taux d'absentéisme n'est pas tant le nombre d'arrêts maladie que leur durée : un arrêt de 100 jours pèse autant que 100 arrêts d'un jour...

Pourtant il n'était pas nécessaire de chercher bien loin l'information correspondante puisque l'étude de Sofaxis elle-même précise que les arrêts d'une journée ne représentent que 8,5 % du total des jours d'arrêts en maladie ordinaires (arrêt de moins d'un an non lié à une maladie de longue durée), et plus généralement les arrêts de moins de 15 jours ne représentent que 6 % du nombre total de jours d'arrêt pour tous les types de pathologie (maladie, accident de travail et maladie professionnelle) [2].

L'étude sur la fonction publique territoriale fait 142 lignes, celle sur la fonction publique hospitalière fait 139 lignes :

dans les deux cas, seules 13 lignes sont consacrées aux arrêts de un jour à trois jours. Aucun titre ou sous-titre des deux études Sofaxis ne porte sur les arrêts maladie de très courte durée et sur le supposé effet du jour de carence dans la fonction publique. C'est pourtant cette entrée qui été choisie pour titrer des articles qui se présentent comme des articles d'information.

Pis, c'est seulement à titre d'hypothèse que la mise en place du jour de carence est avancée comme explication de « *la baisse de la fréquence des arrêts et de l'exposition* » - notons que les auteurs des études se gardent bien de parler « d'absentéisme » mais que, dans un souci de précision qu'ignorent les journalistes, ils distinguent la « fréquence » (nombre d'arrêt dans l'année par agent) et « l'exposition » (proportion d'agents arrêtés au moins une fois dans l'année). Néanmoins, c'est sur cet aspect, à la fois le plus anecdotique et le plus polémique de l'étude, que les journalistes bondissent...

Informations négligées

Pourtant, les études Sofaxis apportent d'autres informations tout aussi importantes et qui disent... le contraire de ce que les journalistes ont retenu ! Mais signaler que, depuis six ans, on constate en réalité une hausse du nombre total de jours d'arrêt maladie et de la durée moyenne de ces arrêts dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière aurait sans doute brouillé le message principal qui consistait à affirmer que les fonctionnaires abusent d'arrêts maladie de convenance ou de confort jusqu'à ce que des mesures gouvernementales les en empêchent en 2012.

D'autant qu'il s'avère que cette hausse de ce que les journalistes appellent « absentéisme » découlerait d'une part du vieillissement de la population des fonctionnaires et d'autre part du recul de l'âge de la retraite, de la hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles (qui occasionnent eux aussi des arrêts maladie de longue durée) - autant de sujets qui ne sont pas vraiment les tasses de thé des médias susmentionnés.

Plutôt que de raconter n'importe quoi à propos de cette affaire de jour de carence, comme Yves Thérard, qui écrit dans son [billet filmé du 10 décembre](#) (démontrant qu'on peut à la fois être éditorialiste, directeur adjoint du *Figaro*, et atteint de lourdes difficultés de lecture) : « *L'instauration d'un jour de carence dans la fonction publique a eu des effets spectaculaire pour remédier à l'absentéisme dans la fonction publique, moins 40 % en moyenne.* », les journalistes auraient aussi pu prêter attention à quelques informations riches d'enseignement contenues dans les études Sofaxis. Comme à ce court paragraphe :

« Avec l'application d'une journée de carence sur la prise en charge par l'employeur des arrêts en maladie ordinaire, sans doute les comportements d'absence [sic] ont-il évolué en 2012 : davantage de présence au travail malgré la maladie, pose d'un jour de congé en lieu et place d'un arrêt maladie, par exemple ».

Faute d'indemnités journalières de la sécurité sociale, des salariés malades sont incités à travailler coûte que coûte. Les patients hospitalisés qui seront en contact avec des soignants malades apprécieront... Sans parler des salariés malades qui ne s'arrêtent pas afin de conserver un jour de salaire et dont la durée totale d'arrêt maladie sera majorée parce qu'ils ont différé leur prise en charge médicale.

Mais creuser cet aspect supposerait une enquête que les copistes (des études Sofaxis, de l'article initial des *Échos* ou des dépêches AFP reprenant *Les Échos*, barrer les mentions inutiles) n'ont pas eu le temps ou, plus simplement, l'idée de mener.

Christophe Trombert (avec Blaise Magnin)

[1] En aucun cas nous ne prononçons ici sur la qualité méthodologique, ni sur la fiabilité des résultats de ces études.

[2] Sofaxis, « Regard sur les absences pour raison de santé dans les collectivités territoriales », juin 2013, pp. 2-3.